

Miviludes, le compte n'y est pas !

Communiqué commun

D'après le site internet de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), sur la base du travail réalisé par les commissions d'enquête parlementaires, notamment à partir des informations émanant des services de renseignement, on peut estimer aujourd'hui en France à 500 000 le nombre d'adeptes de mouvements sectaires et à 60 000 à 80 000 le nombre d'enfants élevés dans un contexte sectaire. Le phénomène est d'importance et dans ces temps de crises et de pandémie, il continue de progresser sournoisement dans des formes renouvelées.

Depuis vingt ans, l'Etat dispose, avec la Miviludes et son équipe dédiée, d'un outil unique pour évaluer et suivre le risque de dérive sectaire et agir contre sa propagation avec des succès significatifs. Cependant l'engagement de la puissance publique doit être à la hauteur des enjeux et des menaces.

Si sa dimension interministérielle a été formellement maintenue après la décision du gouvernement en 2021 de la retirer de l'autorité directe du Premier ministre, son positionnement désormais comme service du ministère de l'Intérieur sous la responsabilité du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR) reste regrettable et pointe ses limites.

L'extension et la diversification constatées des phénomènes sectaires méritent un effort public significatif, des moyens identifiés accrus tant en nombre de fonctionnaires affectés à plein temps sur ses missions, qu'en budget de fonctionnement pour permettre un travail efficace de terrain en lien avec tous les acteurs concernés et à l'écoute des victimes.

Au vu des budgets prévus par la loi de finances 2022, le compte n'y est pas. Le million d'euros affecté en 2021 aux soutiens des associations engagées à la lutte contre les dérives sectaires est a minima à reconduire face aux besoins croissants. De plus, sauf à obérer sa capacité d'action, les moyens humains et financiers directement affectés à la Miviludes sont très insuffisants pour corriger les sous-effectifs actuels, renforcer ses services et permettre un meilleur fonctionnement.

Parce qu'il est urgent de se mobiliser, les organisations signataires demandent au gouvernement de corriger sa copie et de donner plus de forces à la lutte contre les dérives sectaires.

Signataires :

Ligue des droits de l'Homme (LDH)
Alerte Faux Souvenirs Induits (AFSI)
Association pour la Science et la Transmission de l'Esprit Critique (ASTEC)
Centre national d'Accompagnement Familial Face à l'Emprise Sectaire (CAFFES)
Cercle Laïque pour la Prévention du Sectarisme (CLPS)
Collectif No Fakemed
Conseil National des Associations Familiales Laïques (CNAFAL)
La Vérité sur les écoles Steiner-Waldorf
Méta de choc
Secticide

Paris, le 27 décembre 2021